



*If we take care of the land, it will take care of us*

PRÉSENTATION DU  
GROUPE PILOTE DE TRAVAIL CONJOINT  
PREMIÈRES NATIONS-GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
SUR LES GARDIENS

*Rassemblement national des gardiens des Premières Nations 2019*

12 ET 13 MARS 2019  
VANCOUVER, C.-B.

INDIGENOUS  
LEADERSHIP  
INITIATIVE



BRITISH COLUMBIA  
ASSEMBLY OF FIRST NATIONS

Canada



## Table des matières

1. L'histoire jusqu'ici.....	1
2. Membres du Groupe pilote de travail conjoint Premières Nations-Gouvernement Fédéral sur les Gardiens .....	4
3. Mandat.....	6
4. Résumé sur la formation et l'éducation .....	10
5. Résumé des critères d'admissibilité et d'évaluation .....	13
6. Structure proposée du Réseau national des gardiens autochtones et partenariat avec le gouvernement du Canada .....	18
7. Investir dans les Gardiens - Vers un avenir radieux L'analyse de rentabilisation pour l'accroissement des initiatives de gardiens et leur évaluation..	20
8. Vers quoi nous allons .....	24



## L'histoire jusqu'ici

Les nations autochtones du Canada sont des régisseurs et des gardiens de leurs territoires respectifs depuis des temps immémoriaux. Prendre soin des terres, des eaux et des espèces qui les habitent est une responsabilité sacrée. Les nations autochtones réaffirmant leur autorité et leur juridiction sur ces terres et ces eaux constituent une occasion de formaliser et d'exprimer cette responsabilité par le biais d'initiatives telles que celle des Gardiens. Ce concept n'est pas nouveau : de nombreux pays ont mis en place leur propre système de Gardiens, et certains depuis des décennies. Les programmes modernes de Gardiens qui ont tôt été formalisés figurent les Haida Watchmen, les Gardiens des pêcheries Mi'kmaq et le Programme national des gardiens environnementaux de la Nation innue.

Les Gardiens sont les « mocassins et mukluks au sol » dans les territoires autochtones. Ils jouent un rôle vital dans la collecte et la promotion du partage intergénérationnel du savoir traditionnel autochtone et dans leur intégration dans les processus décisionnels à tous les niveaux de gouvernance territoriale. Ils aident à renforcer les capacités des communautés à interagir avec les gouvernements, les promoteurs du développement et les autres utilisateurs des terres, renforçant ainsi le processus décisionnel. Les priorités spécifiques des gardiens doivent être, et sont, déterminées au niveau de chaque communauté et peuvent inclure la surveillance de la santé écologique, la préservation des sites culturels, la protection des zones et des espèces sensibles, l'interprétation des aspects culturels et patrimoniaux pour les visiteurs et la contribution à la planification et à la gestion des terres et des espaces marins.

Après avoir organisé, avec des partenaires, le premier atelier national avec des Gardiens de partout au Canada à Squamish, C.-B., en 2014, trois priorités clés ont été identifiées :

- 1) développer une meilleure compréhension et un meilleur inventaire des programmes d'intendance autochtones sur le terrain à travers le Canada;
- 2) possibilités accrues pour les praticiens de l'intendance autochtones au Canada de réseauter et de partager leurs expériences, des informations sur les programmes, des ressources de formation, des stratégies et des méthodologies; et,
- 3) Élaborer une analyse de rentabilisation pour appuyer les programmes d'intendance afin de mieux atteindre l'autosuffisance financière et de développer de nouveaux partenariats durables.

L'Indigenous Leadership Initiative (ILI) a reconnu qu'il était juste d'étendre la portée et l'impact des gardiens autochtones partout au Canada. Au cours des quatre dernières années, ILI a plaidé pour un soutien durable et une reconnaissance nationale de l'importance des Gardiens.

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a adopté une résolution en décembre 2015. Le chef national de l'APN, Perry Bellegarde, a demandé à l'ILI de chercher des moyens de faire progresser le concept d'une approche nationale des gardiens, ce qui a mené à l'élaboration d'un processus permettant à ILI de voir comment le gouvernement du Canada pourrait devenir un partenaire national. Ces efforts comprenaient l'organisation d'un rassemblement de presque 200 gardiens autochtones à Ottawa, ON, en octobre 2016, où la vision suivante pour un réseau national de gardiens autochtones a été exprimée:

*Soucieux de catalyser, de promouvoir, de soutenir, de relier et de développer les initiatives des gardiens autochtones à travers le Canada, cette vision donne aux nations, aux gouvernements et à nos communautés autochtones le pouvoir d'honorer et d'assumer leurs responsabilités culturelles envers leurs pays d'origine et de permettre un véritable partenariat de nation à nation avec le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux sur la régence responsable des terres et des espaces marins.*

Persuadé par le pouvoir de cette vision, le Budget 2017 du gouvernement du Canada a prévu 25 millions sur cinq ans, à compter de 2017-2018, afin de soutenir un projet pilote de gardiens autochtones visant à promouvoir le leadership autochtone dans la gestion responsable de l'environnement, le développement durable et la gestion des ressources naturelles sur les territoires autochtones. La ministre d'Environnement et Changement climatique Canada a demandé à l'ILI de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration du projet pilote. L'ILI s'est engagé à faire en sorte que la conception du Réseau et du projet pilote soit élaborée et mise en œuvre dans l'esprit d'une relation de nation à nation entre les nations autochtones au Canada et le gouvernement du Canada.

La vision initiale de la formation du Réseau et du financement s'y rattachant consistait à assurer un processus de participation forte des nations autochtones, de renforcer cette vaste participation et de maintenir l'élan initial pour un modèle de partenariat authentique avec le gouvernement fédéral dans la formation du Réseau lui-même. L'ILI a notamment veillé à la participation des Gardiens établis au Canada en organisant un atelier entièrement financé sur le Réseau national des gardiens autochtones, les 23 et 24 mai 2018 à Ottawa.

Les participants de l'atelier du mois de mai 2018 ont exprimé un point de vue commun selon lequel le Réseau formaliserait un mouvement populaire existant et en croissance au sein des collectivités autochtones au Canada qui assument la responsabilité de la gestion des terres et des espaces marins au profit de tous les Canadiens. De plus, cela permettra un modèle d'autodétermination et de réconciliation basé sur la nation et sur une compréhension partagée de la juridiction (responsabilité), de la prise de décision (autorité) et du respect (révérence) pour la Terre Mère.

Les participants ont reconnu que les Peuples autochtones ont joué, et continuent de jouer, un rôle important dans la création, la protection et la surveillance de valeurs importantes de conservation et de paysages à travers le Canada. En même temps, deux rapports décisifs *Nous nous levons ensemble* et *Vision du Canada en matière de conservation* rappelaient aux gouvernements que le projet En route vers l'objectif 1 du Canada indiquait que les Peuples autochtones jouent un rôle essentiel dans le respect des engagements nationaux et

internationaux envers la conservation de la biodiversité et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

En septembre 2018, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'ILI ont créé le Groupe pilote de travail conjoint Premières Nations-Gouvernement Fédéral sur les Gardiens (GTC) afin de donner vie au partenariat envisagé dans l'annonce de Budget 2017.

Le caucus autochtone du GTC est composé d'un groupe expérimenté de détenteurs du savoir autochtone de partout au pays qui s'est porté volontaire lors de l'atelier de mai 2018 pour contribuer à l'avancement du travail de création d'un réseau national de gardiens autochtones. Il y a huit membres autochtones du GTC, quatre membres fédéraux et un certain nombre de membres d'office de chacun des partenaires pour aider à orienter les travaux.

Il convient de noter qu'il y a un an, ECCC a appliqué une approche qui tient compte de la particularité des collectivités projet pilote Guardians (résultat de l'un des « Principes concernant les relations du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones »), permettant de partager les 25 millions de dollars entre Premières Nations, Inuits et Métis.

Au cours des cinq derniers mois, le GTC a tenu trois rencontres de trois jours en face à face : deux à Ottawa et une à Halifax, en plus de nombreuses conférences téléphoniques et courriels. Leur travail, guidé par un mandat convenu, incluant de déterminer :

- un cadre de formation et d'éducation
- des critères d'admissibilité et d'évaluation pour l'attribution du financement des initiatives de gardiens
- une structure provisoire potentielle pour le Réseau
- des approches possibles en matière d'évaluation et d'élaboration de l'analyse de rentabilisation, et
- un nouveau groupe de travail conjoint permanent.

Cela assurera l'avenir d'un solide réseau national de gardiens autochtones dirigé par des autochtones et les ressources nécessaires pour soutenir le développement des initiatives de gardiens dans chaque communauté et région autochtones qui témoignent de l'intérêt d'en développer un.

Le Rassemblement national des gardiens des Premières Nations qui aura lieu à Vancouver en mars 2019 est le point culminant de cette étape du travail du partenariat entre ILI et ECCC pour développer le Réseau et présenter les efforts du GTC aux Chefs, aux leaders et, bien-sûr, aux Gardiens pour considération. Le budget est mis à rude épreuve pour permettre le déplacement et l'hébergement du plus grand nombre possible de participants des Premières Nations. Nous sommes très heureux de tenir le Rassemblement à Vancouver. C'est une façon de rendre hommage au travail novateur des Gardiens en Colombie-Britannique.

Compte tenu de l'expérience collective au cours des derniers mois, les membres du GTC continuent de penser que les initiatives de gardiens créeront un nouvel avenir en matière d'emploi pour de nombreux jeunes autochtones talentueux et formaliseront des rôles positifs significatifs pour les membres actifs de la communauté ancrés dans leur culture et désireux de s'acquitter de leurs responsabilités culturelles. En tant que tels, ces travaux apportent une contribution claire et tangible à tous les éléments du programme stratégique du gouvernement du Canada et produiront des résultats concrets et étendus sur le terrain pour tous les Canadiens.



## Membres du Groupe pilote de travail conjoint Premières Nations- Gouvernement Fédéral sur les Gardiens

CHEF DES PREMIÈRES NATIONS DU GROUPE	CHEF DU FÉDÉRAL DU GROUPE
<b>Indigenous Leadership Initiative (ILI)</b> Valérie Courtois Directrice <a href="mailto:vcourtois@borealcanada.ca">vcourtois@borealcanada.ca</a>	<b>Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)</b> D <sup>r</sup> Niall O’Dea Sous-ministre adjoint associé, Service canadien de la faune <a href="mailto:niall.odea@canada.ca">niall.odea@canada.ca</a>
COPRÉSIDENTE DES PREMIÈRES NATIONS	COPRÉSIDENTE DU FÉDÉRAL
<b>Manitoba</b> Loretta Bayer, Norway House Cree Nation <a href="mailto:bayerlor@icloud.com">bayerlor@icloud.com</a>	<b>Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)</b> Julie Boucher Chef d’unité, Programme pilote des gardiens autochtones <a href="mailto:Julie.boucher@canada.ca">Julie.boucher@canada.ca</a>
MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS	MEMBRES DU FÉDÉRAL
<b>Colombie-Britannique</b> James Morgan, Gitanyow Huwilp Society <a href="mailto:jmorgan.gfa@gmail.com">jmorgan.gfa@gmail.com</a>  Colin (Laadaa) Richardson, Coastal First Nations/Council of the Haida Nation <a href="mailto:colin.richardson@haidanation.com">colin.richardson@haidanation.com</a>  Ross Wilson, Metlakatla First Nation <a href="mailto:rwilson@metlakatla.ca">rwilson@metlakatla.ca</a>	<b>Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)</b> Marie Fast, spécialiste de l’habitat, Intendance et opérations régionales, région du Nord <a href="mailto:marie.fast@canada.ca">marie.fast@canada.ca</a>
<b>Nouvelle-Écosse</b> Keith Christmas, UINR–Unama’ki Institute of Natural Resources <a href="mailto:keith@uinr.ca">keith@uinr.ca</a>	<b>Agence Parcs Canada (APC)</b> Nathan Cardinal, conseiller principal, Initiatives autochtones <a href="mailto:nathan.cardinal@canada.ca">nathan.cardinal@canada.ca</a>

MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS	MEMBRES DU FÉDÉRAL
<b>Québec</b> Linda Dwyer-Commando, Kitigan Zibi Anishinabeg <a href="mailto:linda.dwyer@kza.qc.ca">linda.dwyer@kza.qc.ca</a>	<b>Ministères des Pêches et des Océans (MPO)</b> Steven Purvis, gestionnaire, Programmes autochtones <a href="mailto:Steven.Purvis@dfo-mpo.gc.ca">Steven.Purvis@dfo-mpo.gc.ca</a>
<b>Terre-Neuve et Labrador</b> Greg Jeddore, Miawpukek First Nation <a href="mailto:gjeddore@mfn.gov.ca">gjeddore@mfn.gov.ca</a>	
<b>Territoires du Nord-Ouest</b> Nicole Hardisty, Dehcho First Nation <a href="mailto:nicole_hardisty@dehcho.org">nicole_hardisty@dehcho.org</a>	

MEMBRES D'OFFICE DES PREMIÈRES NATIONS	MEMBRES D'OFFICE DU FÉDÉRAL
Dave Porter, président, ILI <a href="mailto:Dave.porter@fnemc.ca">Dave.porter@fnemc.ca</a>	Martha Johnson, analyste principale des politiques et des programmes, Direction de l'environnement, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada <a href="mailto:martha.johnson@canada.ca">martha.johnson@canada.ca</a>
Serge Ashini Goupil, ILA/Nation Innue <a href="mailto:ashinigoupil@me.com">ashinigoupil@me.com</a>	Erin Gilmer, directrice adjointe, Affaires autochtones et réconciliation, Environnement et Changement climatique Canada <a href="mailto:erin.gilmer@canada.ca">erin.gilmer@canada.ca</a>
Frank Brown, ILI/ Heiltsuk <a href="mailto:seequest1996@gmail.com">seequest1996@gmail.com</a>	Wesley Johnston, gestionnaire, Aires protégées et de conservation autochtones, Environnement et Changement climatique Canada <a href="mailto:wesley.johnston@canada.ca">wesley.johnston@canada.ca</a>
Norma Kassi, ILI/Arctic Institute of Community-Based Research <a href="mailto:norma@aicbr.ca">norma@aicbr.ca</a>	
Shaunna Morgan Siegers, gestionnaire des opérations, ILI <a href="mailto:smorgan@borealcanada.ca">smorgan@borealcanada.ca</a>	

**SECRETARIAT CONJOINT**

*Melody Morrison (ILI) [melodymorrison@rogers.com](mailto:melodymorrison@rogers.com)*  
*Carol Kavanagh (ILI) [ckavanagh@borealcanada.ca](mailto:ckavanagh@borealcanada.ca)*  
*Virginie Rheault (EC) [virginie.rheault@canada.ca](mailto:virginie.rheault@canada.ca)*



## MANDAT

### **ENGAGEMENT AUTOCHTONE**

*« L'amour de la terre, de l'eau et des gens est au cœur de notre responsabilité de mettre en place des initiatives de gardiens autochtones. En tant que Peuples autochtones, nous comprenons que cette relation réciproque est ce qui nous fait vivre. Par conséquent, nous devons préserver les ressources nécessaires au maintien de l'équilibre sacré de la vie. »*

Groupe pilote de travail conjoint (GTC)

### **ENGAGEMENT DE ECCC**

S'associer à l'initiative pilote des gardiens autochtones d'une manière qui reconnaît le leadership autochtone et reflète les droits, les responsabilités et les points de vue uniques des Premières Nations, par le biais d'un processus de participation respectueux et efficace qui applique, dans la mesure du possible, les Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les Peuples autochtones.

### **OBJECTIF**

Grâce aux efforts de l'Indigenous Leadership Initiative (ILI), un investissement initial de 25 millions dans le Budget 2017 pour un Projet pilote des gardiens autochtones a été alloué, dont 9,5 millions ont été consacrés aux Premières Nations. En 2018-2019, le gouvernement du Canada a distribué 1,9 million des 9,5 millions afin d'investir rapidement dans plusieurs projets de gardiens des Premières nations. Au moment de la rédaction du présent document (le 5 décembre 2018), le gouvernement du Canada conservait 2,8 millions aux fins d'administration.

Au moment de la rédaction de cet article (5 décembre 2018), 7,6 millions sont disponibles pour financer les initiatives de gardiens des Premières Nations (entre 2019 et 2022).

Le cas pour faire avancer le Réseau national de gardiens autochtones à long terme sera éclairé par les évaluations et les résultats de la partie des Premières Nations du projet pilote.

1. Le GTC s'emploiera à concrétiser la vision d'un réseau national de gardiens autochtones comprenant:
  - catalyser, promouvoir, soutenir, relier et développer les initiatives de gardiens autochtones à travers le Canada afin de donner aux nations, aux gouvernements et aux communautés autochtones les moyens d'honorer et de s'acquitter de leurs responsabilités culturelles et spirituelles envers leur pays d'origine.
  - renforcer et renforcer les liens entre les jeunes autochtones, les aînés et les détenteurs du savoir.
  - permettre un véritable partenariat de nation à nation avec le gouvernement du Canada en matière de gestion responsable des terres, de l'eau et de la glace.
2. Le GTC organisera un rassemblement national des gardiens autochtones, développera, pour examen lors de cet événement, une voie à suivre afin de lancer le Réseau afin qu'il puisse être opérationnel d'ici mars 2019; et décidera du processus, des critères, de l'évaluation et de l'attribution continue des fonds pour soutenir les initiatives de gardiens autochtones tout au long du projet pilote.
3. Continuer à élaborer une proposition et un budget pour améliorer le cas économique, culturel, spirituel et environnemental; promouvoir un partenariat honorable à long terme pour soutenir financièrement les gardiens autochtones et leur reconnaissance professionnelle à travers le Canada.

## **COMPOSITION**

1. Le GTC se composera de huit gardiens du savoir des gardiens autochtones de partout au pays, de quatre représentants du gouvernement du Canada des ministères concernés et d'un nombre limité de membres d'office agréés.
2. Le GTC sera coprésidé par un gardien des connaissances du gardien autochtone et un représentant d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).
3. Les suppléants ne sont pas envisagés. Les coprésidents veilleront à la cohérence des participants au GTC (une annexe sera annexée à ce mandat avec la liste des membres actifs du GTC).
4. Les coprésidents examineront les demandes d'observateurs autofinancés, le cas échéant.

## **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

La responsabilité du GTC est d'informer et de proposer le cadre de la création du Réseau; donc à ce moment :

Les membres chercheront à:

1. Travailler ensemble et maintenir des relations respectueuses, positives, transparentes et coopératives pour atteindre des objectifs communs et des engagements collectifs.
2. Améliorer la connaissance et la compréhension du mouvement et du Réseau des gardiens autochtones, grâce à un dialogue ouvert.
3. Reconnaître et refléter les relations diverses et évolutives entre les Premières Nations et la Couronne.
4. Assister aux réunions prévues et être suffisamment préparés pour engager une discussion éclairée.
5. Déposer les documents de manière à permettre un examen préalable adéquat par tous les membres, dans la mesure du possible.
6. Éviter les actions ou les initiatives unilatérales qui devraient être présentées au GTC.

Les coprésidents:

1. Examiner et approuver les ordres du jour des réunions avant leur distribution.
2. Assurer la coordination, le leadership et la direction des rencontres; et rechercher un consensus et la résolution des conflits, au besoin

Les membres d'office devront:

1. Participer, fournir des commentaires et généralement soutenir le travail du GTC.

Le GTC peut:

1. Inviter des experts en la matière et s'appuyer sur eux.
2. Créer des sous-comités appropriés pour accomplir les tâches convenues dans le plan de travail.

### **SECRETARIAT CONJOINT**

1. Le GTC s'appuiera sur un secrétariat conjoint, composé du personnel de soutien de ILI et d'ECCC, qui travailleront en partenariat selon les directives des coprésidents.
2. Les fonctions du secrétariat comprennent, sans toutefois s'y limiter:
  - a. Rédiger des rapports, des documents et autres documents, selon les besoins, sous la direction des coprésidents et à la suite des travaux du GTC;
  - b. Élaborer et distribuer un ordre du jour et des documents de réunion avant chaque réunion, dans la mesure du possible;
  - c. Créer des comptes rendus de décisions pour chaque réunion, qui comprendront la date et le lieu de chaque réunion, la présence, un résumé de haut niveau des points discutés et des décisions / actions;
  - d. Organiser la logistique des réunions en collaboration avec les coprésidents; et,
  - e. Effectuer d'autres tâches administratives au besoin.

### **PLAN DE TRAVAIL**

1. Développer une évaluation provisoire et des critères d'admissibilités des initiatives des gardiens autochtones pour l'adhésion au Réseau et un soutien financier (par exemple, niveaux 1, 2, 3, voir le document de travail ILI); cadre pour les gardiens autochtone», enracinés dans la culture, apprendre la langue, comprendre le lien avec la terre, les responsabilités culturelles, les lois.
2. Déterminer comment les Premières Nations pourront accéder aux fonds restants du projet pilote et les administrer à compter du mois d'avril 2019.
3. Établir un budget pour la première année du réseau (deuxième année de distribution du financement du projet pilote) et les besoins opérationnels du réseau.
4. Développer des méthodologies d'évaluation efficaces respectant une perspective autochtone, afin de mesurer l'efficacité des programmes individuels et du Réseau en ce qui concerne les initiatives de gardiens existantes, les nouvelles et celles en développement.
5. Développer des modèles ou des options possibles pour la structure du Réseau, par exemple un conseil composé de 50/50 membres, un tableau des nations 50/50, d'autres options (document de travail ILI) et le mandat du réseau, représentation, responsabilité; Réseaux régionaux connectés?

6. Élaborer un cadre de programme national de formation et d'éducation pour les gardiens et les coordonnateurs de gardiens, en se basant sur l'inventaire des programmes existants, dans le but d'obtenir une certification professionnelle au Canada. Une reconnaissance minutieuse des approches locales et régionales uniques en matière d'éducation et de formation est nécessaire et sera protégée.
7. Développer un processus de « meilleures pratiques ».
8. Adresser la collecte de données.
9. Poursuivre les travaux en vue de la proposition et du budget pour l'élaboration de l'analyse de rentabilisation du partenariat inclusif et à long terme entre les Peuples autochtones au Canada et le gouvernement du Canada sur les gardiens autochtones au Canada, en tenant compte de l'investissement initial au projet pilote.
10. Veiller à ce que les éléments suivants soient pris en compte et respectés dans l'établissement du réseau dans la mesure du possible: Principes concernant les relations du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones; DNUDPA (articles 29, 32 et CLIP); Appel à l'action de la TRC 45.

#### **COMMUNICATION INTERNE SANS PREJUDICE**

1. Sauf avec indication contraire du GTC, tous les débats, documents et recommandations, bruts ou autres, seront présentés sous toutes réserves, reconnaissant que les membres consulteront et partageront les informations au sein de leurs organisations respectives et que le gouvernement du Canada est assujéti à la Loi sur l'accès à l'information.
2. Les questions de confidentialité devraient être soulevées à la fois et d'une manière qui évite de créer des obstacles indus au partage de l'information ou à une discussion ouverte.

#### **Rapports**

1. Le GTC rendra compte à l'ILI, par l'intermédiaire de Valérie Courtois, directrice, et d'ECCE, par l'intermédiaire de Dr. Niall O'Dea, SMAA.

#### **COMMUNICATIONS EXTERNES**

1. Les documents, discussions ou recommandations du GTC ne seront pas rendus publics tant qu'il n'aura pas été convenu de le faire.
2. Toute communication prétendant parler au nom du GTC sera approuvée conjointement par les coprésidents, à l'avance.
3. Le secrétariat conjoint distribuera les projets de communication externe à tous les membres à l'avance pour commentaires.

#### **RÉSOLUTION DE CONFLITS**

1. En cas de différend au sein du GTC, tous les efforts seront déployés pour le résoudre grâce à la coopération de tous les membres. Si un tel différend ne peut être traité par le GTC, il sera porté à l'attention de Valérie Courtois et de Dr. O'Dea, à qui le GTC devra rendre des comptes.

**Convenu par consensus le 19 décembre 2018**



## Résumé sur la formation et l'éducation

Le présent document de travail porte sur le rôle du réseau national dans la formation des gardiens et sur l'orientation future du réseau. Les questions et suggestions proposées s'appuient sur la documentation disponible et sur le travail effectué dans le cadre des programmes de gardiens existants. Deux domaines nécessitant plus d'attention sont identifiés 1) le développement du réseau et 2) les modalités de formation des gardiens, y compris la question de la certification professionnelle. Nous nous demandons également quel genre de structure globale et de composantes éducatives sont nécessaires pour appuyer efficacement les programmes qui (i) opèrent dans le cadre de modèles propres au lieu, à la culture et à la communauté; (ii) collaborent par le biais de réseaux sous-régionaux et régionaux et (iii) sont soutenus par le réseau national.

Le document est divisé en quatre sections pour répondre aux questions suivantes :

1. Comment un réseau peut-il profiter aux programmes locaux de gardiens?
2. Quel est le rôle des réseaux sous-régionaux et régionaux au sein du réseau national dans le contexte de la formation? Qu'a permis le réseautage régional jusqu'à présent?
3. Comment un réseau national peut-il profiter à la formation des gardiens locaux? Quelles sont les caractéristiques communes aux différents programmes de formation?
4. Quelles seront les prochaines étapes?

La collaboration nationale offre les possibilités et les avantages suivants en matière de formation :

- La collaboration en matière de formation entre les nations et les communautés, soit pour apprendre les unes des autres, soit pour élaborer ensemble des programmes de formation fructueux.
- Fournir une plateforme ou un portail qui compile et tient à jour les renseignements sur les programmes et les modèles de formation disponibles dans l'ensemble du pays, y compris les aspects « pratiques » et les « leçons apprises » de, par exemple, l'élaboration de réseaux et de programmes de formation en collaboration ou la négociation et la rédaction de protocoles d'entente (PE) avec les universités.
- Échanger le matériel ou les modèles de formation.
- Créer des possibilités de pollinisation croisée et de cocréation d'idées, de connaissances et de pratiques entre les nations.
- Travailler à la reconnaissance nationale de la formation des gardiens autochtones, par exemple en aidant à identifier les éléments essentiels nécessaires au sein des composantes autochtones locales et scientifiques occidentales de la formation, comme l'inclusion de la langue locale, les connaissances traditionnelles locales et l'implication des aînés, et que l'éducation est toujours dictée par la vision du monde autochtone.

Les réseaux sous-nationaux, à leur tour, peuvent être bénéfiques et aider à réduire le coût de la formation et des opérations de plusieurs façons, par exemple :

- En aidant à renforcer l'établissement de la confiance et des alliances en vue d'une collaboration, l'échange de données, d'une logistique partagée, etc.
- En partageant la charge de travail
- En augmentant le nombre d'élèves ou le nombre total de gardiens
- En partageant ou en réduisant les coûts, en général, ou en mettant en commun les ressources pour la formation de compétences spécifiques, en particulier dans le domaine de la science occidentale.

Dans les contextes opérationnels, la formation en collaboration facilite l'échange d'information sur les observations entre les programmes de gardiens et elle peut rendre la surveillance plus efficace. Le réseautage sur des sujets spécifiques peut aider à renforcer les programmes de formation que les communautés sont en mesure d'offrir.

Il y a actuellement 30 programmes de gardiens en place, dont certains n'offrent de la formation qu'au sein de la communauté, et d'autres collaborent pour offrir une formation officielle. Certains programmes de formation reposent presque entièrement sur les connaissances locales et traditionnelles, tandis que d'autres incluent la science occidentale à divers degrés dans la formation, collaborant avec des établissements d'enseignement postsecondaire (p. ex. l'Université Vancouver Island en Colombie-Britannique et l'Université St. Mary's en Nouvelle-Écosse) ou des sociétés d'experts-conseils (p. ex. Ecotrust et le Firelight Group). Le point commun à tous les programmes est qu'ils sont appliqués et basés sur l'apprentissage pratique expérientiel qui se déroule principalement dans les communautés. La formation est habituellement dispensée par des aînés et des professeurs d'université ou de collège, ou par des formateurs spécialisés (experts-conseils en sécurité, biologistes professionnels, etc.), selon le sujet. Tant les étudiants que les professeurs viennent dans les communautés pour apprendre.

Un programme de formation bien conçu qui combine la science autochtone et la science occidentale peut représenter un excellent investissement pour les communautés. Les avantages des programmes de gardiens vont bien au-delà de la surveillance de l'environnement. Des études montrent que l'ajout d'un volet formation augmente les avantages pour les communautés. Selon *l'Analyse de la valeur actuelle et future du travail des gardiens autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada (Analysis of the Current and Future Value of Indigenous Guardian Work in Canada's Northwest Territories)*, inclure une formation officielle aux programmes de gardiens améliorerait la qualité des données recueillies par les gardiens (en se basant sur les connaissances autochtones et occidentales). De plus, les calculs du *rendement social des investissements* (RSI) dans le rapport indiquaient qu'une composante de formation dans un programme des gardiens ferait passer le RSI du programme de 2,50 \$ à entre 3 \$ et 3,70 \$ pour chaque dollar investi.

Une reconnaissance professionnelle officielle acceptée à l'échelle nationale peut être nécessaire afin d'obtenir une plus grande acceptation et une plus grande reconnaissance de la marque pour les programmes de gardiens. La reconnaissance professionnelle exigera des normes minimales communes et, éventuellement, une collaboration officielle avec les établissements d'enseignement postsecondaire. L'importance du contexte local dans les programmes de gardiens complique la question des normes de formation. Quels sont nos valeurs et principes communs en matière de formation des gardiens? Le fait d'avoir des normes nationales communes (ou des éléments constitutifs) qui signifient l'essence même des programmes de gardiens pourrait aider les partenaires ou bailleurs de fonds potentiels à reconnaître la véritable valeur des programmes.

Les programmes de formation actuels se concentrent principalement sur la formation des gardiens de première ligne. Les communautés ayant des programmes plus établis ont également identifié un certain nombre d'autres besoins qui ont augmenté dans leurs opérations quotidiennes. Il faut une formation plus poussée pour 1) avoir des personnes ayant les compétences suffisantes pour gérer le programme des gardiens (p. ex. ressources humaines, budgets, relations publiques ou données pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques); et 2) analyser les données recueillies. Les données qui ne sont pas accompagnées d'une analyse adéquate ont une valeur limitée et les programmes des Gardiens nécessitent des analystes de données qui comprennent à la fois les visions du monde occidentales et autochtones.

D'autres possibilités d'apprentissage liées à la formation offerte par le Réseau national ont trait aux aspects pratiques de l'organisation de la formation : comment choisir les partenaires appropriés en ce qui a trait aux établissements postsecondaires; comment aborder les universités ou les collèges; comment maintenir le contrôle autochtone sur le curriculum; quoi inclure dans le curriculum, etc.

Les questions dont il faut discuter sont celles soulevées tout au long du document. Les plus importantes concernent les deux enjeux fondamentaux suivants :

- Quel rôle le réseau devrait-il jouer dans l'orientation du développement de la formation des gardiens?
- Existe-t-il un consensus sur la nécessité d'un certain degré de normalisation?



## *Résumé des critères d'admissibilité et d'évaluation*

Trop souvent, les initiatives échouent parce que les fonds sont structurés et les outils sont développés sans l'information essentielle sur les réalités quotidiennes des personnes et des institutions qu'elles souhaitent soutenir. Le Groupe pilote de travail conjoint Premières Nations-Gouvernement Fédéral sur les Gardiens (GTC) souhaitait résoudre ce problème en veillant à ce que les critères d'admissibilité et d'évaluation soient élaborés par des Gardiens pour des Gardiens. Ensemble, les membres du GTC ont plus de 100 ans d'expérience dans les initiatives et les réseaux de Gardiens, y compris la gestion d'initiatives sur le terrain. Leur expérience s'étend d'un bout à l'autre du pays. Ces personnes connaissent, de par leur expérience, les besoins des initiatives de gardiens dans divers contextes écologiques, sociaux, culturels et économiques. Plus important encore, le GTC a travaillé de façon responsable : il a fait ses offrandes, il a demandé des conseils spirituels et a exprimé sa gratitude quand ils ont été reçus. Des salutations et des remerciements ont été offerts au Créateur, aux aînés et aux ancêtres pour les dons qu'ils ont fournis.

Le Comité des critères d'admissibilité et d'évaluation a été chargé de 1) définir les objectifs du financement pour les Premières Nations et 2) d'élaborer la structure du financement et les outils d'attribution du financement aux initiatives de gardiens des Premières Nations. Dès le départ, cinq principes ont guidé le travail:

- Preuve de concept : Démontrer l'initiative pilote des gardiens autochtones et développer l'analyse de rentabilisation pour un financement à long terme au-delà de 2022;
- Soutenir diverses initiatives : financer des initiatives de gardiens des Premières Nations à tous les niveaux de développement;
- Créer un environnement favorable : mettre l'accent sur l'amélioration des opportunités d'accès à un financement d'une ampleur et d'une durée appropriées pour démontrer la régence environnementale et le bien-être humain (social, économique et culturel);
- Mettre en place un processus de candidature juste et accessible : identifier les déclarations d'intérêt et les propositions des Premières Nations qui répondent aux objectifs à la partie relative aux Premières Nations de l'Initiative pilote des gardiens autochtones;
- Rapidité d'exécution : créer des outils et un processus permettant aux candidats retenus d'accéder rapidement aux fonds par le biais d'accords de contribution d'ici la fin du mois de juin 2019, et le plus tôt possible.

Le GTC s'est efforcé d'être minutieux afin que les membres du comité de sélection disposent des informations appropriées pour prendre des décisions difficiles en matière d'éligibilité dans le contexte de ressources limitées. D'autre part, les formulaires de candidature et le processus de sélection ont été volontairement simplifiés, avec de nombreuses questions directrices dans le but de favoriser l'élaboration de propositions détaillées.

## Objectifs du financement

La partie relative aux Premières Nations de l'Initiative pilote des gardiens autochtones vise à appuyer les initiatives des gardiens des Premières Nations qui proposent d'atteindre les objectifs suivants:

- Donner aux Premières Nations plus de responsabilités et de ressources pour gérer leurs territoires et leurs espaces marins traditionnels;
- Faciliter les partenariats avec les Premières Nations pour surveiller la santé écologique, maintenir les sites culturels et protéger les aires et les espèces sensibles.
- Profiter du patrimoine naturel et culturel partagé et accroître la prospérité économique et sociale.
- Produire des changements mesurables pour les gardiens, les communautés des Premières Nations, les réseaux de Gardiens et les Canadiens partageant les richesses et la beauté des terres et des espaces marins qu'ils gèrent.

## Structure du financement

Trois catégories de financement ont été développées (voir ci-dessous) et chaque candidat est invité à s'identifier lui-même à un niveau selon la capacité et les attributs de son initiative. Des instructions détaillées (et non des règles) seront fournies dans les instructions à l'intention des candidats. Les candidats sont invités à utiliser leur meilleur jugement pour déterminer le niveau correspondant à leur scénario.



## **Cadre de financement à niveau**

### Niveau 1 - Nouvelles initiatives

- propositions d'un an (les travaux doivent être terminés au plus tard le 31 mars de l'exercice financier au cours duquel le financement est attribué)
- acceptation annuelle des propositions. Peut réappliquer années suivantes, mais le financement d'une année n'est pas une garantie de financement pour une année ultérieure. Allocation maximale de 60 000 \$ / an / proposition
- total disponible pour tous les groupes de gardiens de niveau 1 pendant 3 ans: 1,8 M\$ (600 000 \$ / an)

### Niveau 2 - Initiatives établies et en développement de communautés

- propositions de 3 ans (pluriannuelles)
- total disponible pour tous les groupes de Gardiens de niveau 2 pendant 3 ans: environ 2,9 M\$

### Niveau 3 – Initiatives établies et en développement de réseaux

- propositions de 3 ans (pluriannuelles)
- total disponible pour tous les groupes de gardiens de niveau 3 pendant 3 ans: environ 2,9 M\$

Le comité a décidé de créer une possibilité de financement sur 3 ans pour les niveaux 2 et 3 afin de permettre une planification à plus long terme de l'Initiative de gardien autochtone. Les responsables d'initiative de gardiens ont exprimé qu'un financement stable sur une plus longue période libérerait le véritable potentiel de leur initiative, ce qui faciliterait l'entretien du personnel, la surveillance, la recherche et le travail tout au long de la saison. Le financement triennal offre également un degré de certitude accru, ce qui facilite son utilisation pour accéder à du financement secondaire. Par conséquent, il n'y aura qu'une seule sélection pour les niveaux 2 et 3.

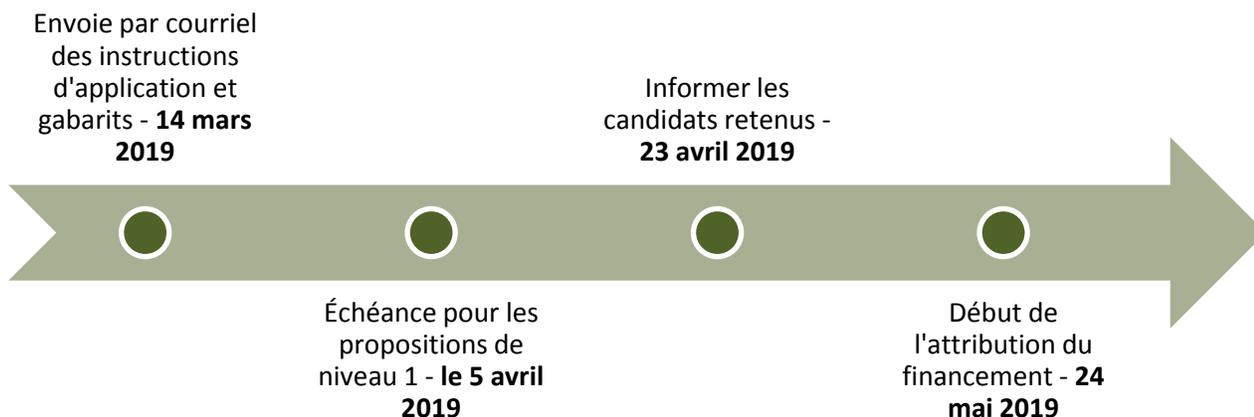
Les projets seront sélectionnés parmi les propositions présentant les meilleures chances de succès (dans l'optique d'une programmation à long terme).

## **Prochaines étapes**

Le guide sur les critères d'admissibilité et d'évaluation du candidat, le gabarit de proposition de niveau 1 et les gabarits de déclarations d'intérêt des niveaux 2 et 3 seront envoyés par courriel aux Premières Nations le 14 mars 2019.

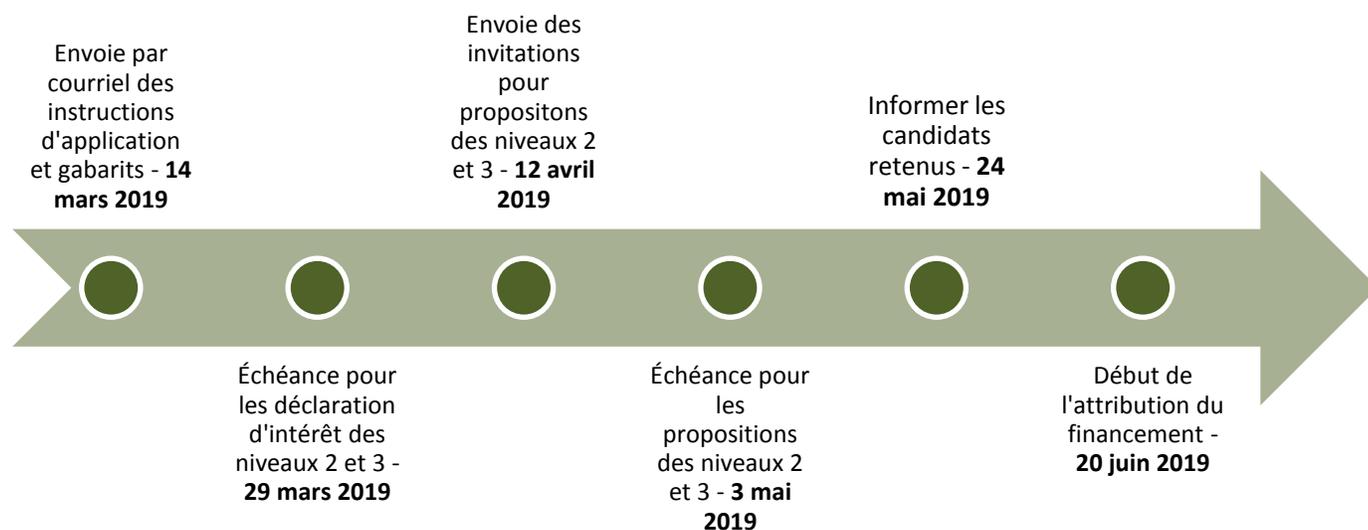
## Niveau 1

Le lancement de la proposition aura lieu le 14 mars 2019. Les candidats identifiés dans la catégorie 1 auront jusqu'au 5 avril 2019 pour soumettre leur proposition. Les propositions retenues seront informées la semaine du 23 avril 2019 et peuvent s'attendre à recevoir du financement à compter du 24 mai 2019.



## Niveau 2 & 3

Le lancement de la proposition aura lieu le 14 mars 2019. Les candidats identifiés dans les niveaux 2 et 3 auront jusqu'au 29 mars 2019 pour soumettre leur déclaration d'intérêt. Les déclarations d'intérêt retenues seront informées le 12 avril 2019. Elles auront jusqu'au 10 mai 2019 pour soumettre une proposition. Les propositions retenues seront informées le 24 mai 2019 et pourront recevoir de l'argent à partir du 20 juin 2019.



Nous reconnaissons que ces délais sont serrés. Sur la base de leur expérience et de leur engagement continu dans les initiatives des gardiens, les membres du comité estiment que le développement des soumissions est possible dans ces délais. Cet échéancier permettra aux initiatives gardiens de niveaux 2 et 3 d'avoir une saison sur le terrain en 2019.

Pour avoir signé les ententes de contribution d'ici le début du mois de juillet 2019, le processus de sélection et les ententes de contribution doivent être achevés le plus rapidement possible. Le GTC prévoit qu'il y aura de nombreuses propositions et déclarations d'intérêt à examiner ainsi que plusieurs ententes de contribution à élaborer en même temps ce qui prendra également beaucoup de temps d'où les dates de soumission échelonnées pour les propositions de niveaux 1 et 2 et 3.



## *Structure proposée du Réseau national des gardiens autochtones et partenariat avec le gouvernement du Canada*

Une véritable approche de partenariat de nation à nation entre les Peuples autochtones et le gouvernement du Canada est nécessaire pour faire progresser l'initiative des gardiens et les structures institutionnelles et de gouvernance mises en place devraient refléter cette approche. Cela ne peut être accompli que par un réseau doté de ressources adéquates et pleinement opérationnel, et doté d'un pouvoir de décision conjoint en ce qui concerne la répartition des fonds restants du projet pilote. Le Réseau soutiendra la meilleure représentation possible des régions pour poursuivre ce processus. Nous proposons donc la structure suivante qui comprend deux éléments centraux:

- A. **Réseau national des gardiens autochtones:** Ce réseau sera dirigé par un conseil composé de dix membres, chacun des membres du conseil étant nommé par un chef régional de l'APN selon un processus approprié à leur région, tel que déterminé par le chef régional de l'APN.

Le conseil entreprendra les tâches suivantes:

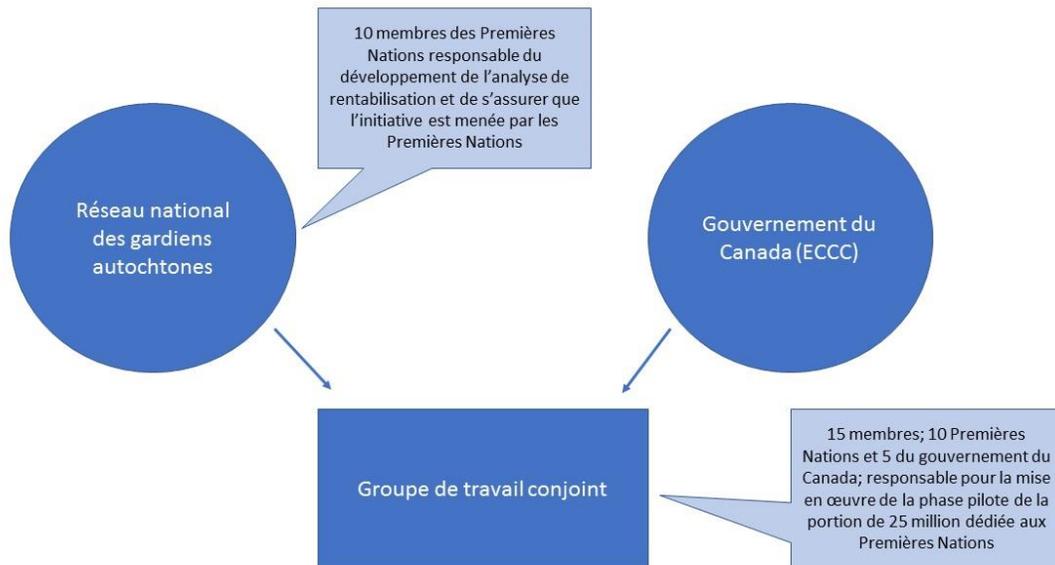
1. Promouvoir la voix nationale des gardiens par le biais de leurs nations, et encourager et soutenir la création d'initiatives de gardiens autochtones et la création de liens entre celles-ci au Canada.
2. Préserver le leadership autochtone du mouvement des gardiens autochtones.
3. Insister sur l'élément de la construction de la nation des initiatives de gardiens.
4. Superviser et diriger le travail des membres nommés au groupe de travail conjoint.

- B. **Groupe de travail conjoint:** Ce groupe de travail sera composé de dix autochtones nommés par un chef régional de l'APN (chacun désigné selon un processus approprié à leur région, tel que déterminé par le chef régional de l'APN) et des cinq personnes nommées par le gouvernement fédéral.

Les responsabilités du groupe de travail conjoint comprendront:

1. Développement des critères d'admissibilités et d'évaluation pour les fonds restants du projet pilote;
2. Participer au processus de prise de décision concernant la répartition des fonds restants du projet pilote;
3. Démontrer le succès grâce à un partenariat qui appuie un investissement financier du gouvernement du Canada dans des initiatives de gardiens; et
4. Superviser l'élaboration d'une analyse de rentabilisation robuste pour un investissement substantiel dans l'avenir.

Il est proposé que le conseil d'administration du réseau et les représentants des Premières Nations du groupe de travail conjoint soient sélectionnés dans le cadre d'un processus régional dirigé par les chefs régionaux de l'APN au prochain moment opportun pour les activités de leurs organisations respectives. Dans l'intervalle, le groupe pilote de travail conjoint superviserait la répartition des fonds pour l'année fiscale 2019-2020 afin de soutenir les initiatives des gardiens et aiderait à la transition vers un réseau pleinement opérationnel et un groupe de travail mixte représenté de manière régionale.



Structure proposée du Réseau national des gardiens autochtones et partenariat entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada (ECCC)



## *Investir dans les Gardiens – Vers un avenir radieux*

### *L'analyse de rentabilisation pour l'accroissement des initiatives de gardiens et leur évaluation*

À mesure que nous développons un partenariat avec le gouvernement du Canada pour appuyer un réseau national de gardiens autochtones avec un investissement supérieur à 25 millions, il est important d'adopter une approche systématique et méthodique pour présenter les arguments en faveur de nouveaux investissements du gouvernement du Canada et d'autres partenaires potentiels.

Bien qu'il incombe au Réseau national de gardiens autochtones de diriger l'élaboration de l'analyse de rentabilisation, il sera important que le Groupe de travail conjoint (GTC) fournisse des informations et veille à ce que les décisions stratégiques en matière d'investissement au cours de la vie du programme pilote reposent sur le principe de plaider en faveur de nouveaux investissements.

Des collègues autochtones en Australie ont adopté la même approche pour augmenter progressivement les investissements du gouvernement australien dans les programmes Rangers (équivalent australien de Gardiens). Le Réseau ferait bien de prendre en compte l'expérience et l'approche australienne dans la conception de l'analyse de rentabilisation Guardians. Cela a entraîné une « augmentation » des investissements du gouvernement dans les programmes Ranger, et se situe maintenant en moyenne à 90 millions australiens par an.

#### **Construire une analyse de rentabilisation**

Le directeur exécutif du Consortium national pour le développement économique autochtone de l'Université de Victoria, le conseiller principal de ILI, Miles Richardson, et un groupe d'experts de la Gustavson School of Business et de la Faculté de droit de l'Université de Victoria élaboreront un plan d'affaires. La proposition pour examen par le conseil d'administration du Réseau national des gardiens autochtones sera présentée lors du Rassemblement national des gardiens des Premières Nations prévu les 12 au 13 mars 2019.

L'Indigenous Leadership Initiative (ILI), en collaboration avec ses partenaires de la Campagne internationale pour la conservation de la forêt boréale, étudie actuellement la possibilité de mettre au point une série d'analyses économiques sur les avantages économiques de la conservation et de la gestion dirigées par les autochtones.

Le Coastal Steward Network et TNC Canada, désormais connu sous le nom de Nature United, ont commandé le rapport « Valoriser les programmes des gardiens de la côte - Analyse de rentabilisation » qui sert de base et d'inspiration à la considération du Réseau. Le rapport peut être trouvé ici:

[https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/sites/default/files/Community%20Resource\\_Guardians-valuationreport\\_v10\\_Final\\_TNC%20Canada.pdf](https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/sites/default/files/Community%20Resource_Guardians-valuationreport_v10_Final_TNC%20Canada.pdf)

### **Évaluation du succès d'un point de vue autochtone**

Pour attirer de nouveaux investissements, il est important de démontrer l'impact total de cette nouvelle approche de soutien à la régence. Il doit mesurer avec précision les indicateurs de succès traditionnels des programmes administrés par le gouvernement du Canada (emploi, fonds dépensés, indicateurs de gestion financière, etc.) et mesurer les indicateurs de succès autochtones. Il est important de noter que les évaluations des initiatives de gardiens financées dans le cadre du programme pilote et du fonctionnement du Réseau national incluront une mesure de l'impact sur le renforcement de la nation autochtone et la réalisation de la responsabilité culturelle autochtone sur les terres et les espaces marins.

### **Cadres d'évaluation existants**

Le Gouvernement australien a investi dans la recherche d'une approche plus complète de l'évaluation du retour sur investissement des valeurs socio-économiques dans le programme "Working on Country". Ces évaluations ont mis en évidence l'ampleur et la profondeur des impacts sur les valeurs socio-économiques de tels programmes sur les communautés autochtones qui gèrent les initiatives individuelles. Ces évaluations ont démontré que chaque dollar investi rapportait en moyenne 3 dollars à cet investissement en valeur socio-économique. De plus amples informations sur ces évaluations sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.socialventures.com.au/sva-quarterly/healthy-country-healthy-people/>

Les Premières Nations Dehcho et Lutsel'Ke Dene, l'ILI et Tides Canada ont appuyé l'évaluation de deux programmes existants dans les Territoires du Nord-Ouest par Social Ventures Australia qui a dirigé l'élaboration des évaluations en Australie. L'évaluation a conclu que, pour l'investissement initial de 4,5 millions dans les deux programmes, Dehcho et Lutsel'Ke, un retour sur investissement de 11,1 millions en valeurs sociales, économiques, culturelles et environnementales a été atteint. En d'autres termes, pour chaque dollar investi, une valeur sociale, économique, culturelle et environnementale d'environ 2,5 dollars a été créée pour les parties prenantes.

De plus, l'analyse a montré qu'un investissement accru dans les initiatives de gardiens Lutsel'Ke et Dehcho serait susceptible de générer des rendements encore plus importants. Des fonds supplémentaires pour le travail à temps plein toute l'année, complétés par une formation pour améliorer la qualité des activités de surveillance, peuvent augmenter la valeur sociale, économique, culturelle et environnementale de 2,5 \$ à 3,7 \$ pour chaque dollar investi. Le rapport peut être trouvé ici: <http://www.ilinationhood.ca/wp-content/uploads/2016/11/value-in-indigenous-guardian-work-nwt.pdf>

À mesure que nous développons un partenariat avec le gouvernement du Canada pour appuyer un réseau national de gardiens autochtones avec un investissement supérieur à 25 millions, il est important d'adopter une approche systématique et méthodique pour présenter les arguments en faveur de nouveaux investissements du gouvernement du Canada et d'autres partenaires potentiels.

Bien qu'il incombe au Réseau national de gardiens autochtones de diriger l'élaboration de l'analyse de rentabilisation, il sera important que le Groupe de travail conjoint (GTC) fournisse des informations et veille à ce que les décisions stratégiques en matière d'investissement au cours de la vie du programme pilote reposent sur le principe de plaider en faveur de nouveaux investissements.

Des collègues autochtones en Australie ont adopté la même approche pour augmenter progressivement les investissements du gouvernement australien dans les programmes Rangers (équivalent australien de Gardians). Le Réseau ferait bien de prendre en compte l'expérience et l'approche australienne dans la conception de l'analyse de rentabilisation Guardians. Cela a entraîné une « augmentation » des investissements du gouvernement dans les programmes Ranger, et se situe maintenant en moyenne à 90 millions australiens par an.

### **Construire une analyse de rentabilisation**

Le directeur exécutif du Consortium national pour le développement économique autochtone de l'Université de Victoria, le conseiller principal de ILI, Miles Richardson, et un groupe d'experts de la Gustavson School of Business et de la Faculté de droit de l'Université de Victoria élaboreront un plan d'affaires. La proposition pour examen par le conseil d'administration du Réseau national des gardiens autochtones sera présentée lors du Rassemblement national des gardiens des Premières Nations prévu les 12 au 13 mars 2019.

L'Indigenous Leadership Initiative (ILI), en collaboration avec ses partenaires de la Campagne internationale pour la conservation de la forêt boréale, étudie actuellement la possibilité de mettre au point une série d'analyses économiques sur les avantages économiques de la conservation et de la gestion dirigées par les autochtones.

Le Coastal Steward Network et TNC Canada, désormais connu sous le nom de Nature United, ont commandé le rapport « Valoriser les programmes des gardiens de la côte - Analyse de rentabilisation » qui sert de base et d'inspiration à la considération du Réseau. Le rapport peut être trouvé ici:

[https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/sites/default/files/Community%20Resource\\_Guardians-valuationreport\\_v10\\_Final\\_TNC%20Canada.pdf](https://www.indigenousguardianstoolkit.ca/sites/default/files/Community%20Resource_Guardians-valuationreport_v10_Final_TNC%20Canada.pdf)

### **Évaluation du succès d'un point de vue autochtone**

Pour attirer de nouveaux investissements, il est important de démontrer l'impact total de cette nouvelle approche de soutien à la régence. Il doit mesurer avec précision les indicateurs de succès traditionnels des programmes administrés par le gouvernement du Canada (emploi, fonds dépensés, indicateurs de gestion financière, etc.) et mesurer les indicateurs de succès autochtones. Il est important de noter que les évaluations des initiatives de gardiens financées dans le cadre du programme pilote et du fonctionnement du Réseau national incluront une mesure de l'impact sur le renforcement de la nation autochtone et la réalisation de la responsabilité culturelle autochtone sur les terres et les espaces marins.

### Cadres d'évaluation existants

Le Gouvernement australien a investi dans la recherche d'une approche plus complète de l'évaluation du retour sur investissement des valeurs socio-économiques dans le programme "Working on Country". Ces évaluations ont mis en évidence l'ampleur et la profondeur des impacts sur les valeurs socio-économiques de tels programmes sur les communautés autochtones qui gèrent les initiatives individuelles. Ces évaluations ont démontré que chaque dollar investi rapportait en moyenne 3 dollars à cet investissement en valeur socio-économique. De plus amples informations sur ces évaluations sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.socialventures.com.au/sva-quarterly/healthy-country-healthy-people/>

Les Premières Nations Dehcho et Lutsel'Ke Dene, l'ILI et Tides Canada ont appuyé l'évaluation de deux programmes existants dans les Territoires du Nord-Ouest par Social Ventures Australia qui a dirigé l'élaboration des évaluations en Australie. L'évaluation a conclu que, pour l'investissement initial de 4,5 millions dans les deux programmes, Dehcho et Lutsel'Ke, un retour sur investissement de 11,1 millions en valeurs sociales, économiques, culturelles et environnementales a été atteint. En d'autres termes, pour chaque dollar investi, une valeur sociale, économique, culturelle et environnementale d'environ 2,5 dollars a été créée pour les parties prenantes.

De plus, l'analyse a montré qu'un investissement accru dans les initiatives de gardiens Lutsel'Ke et Dehcho serait susceptible de générer des rendements encore plus importants. Des fonds supplémentaires pour le travail à temps plein toute l'année, complétés par une formation pour améliorer la qualité des activités de surveillance, peuvent augmenter la valeur sociale, économique, culturelle et environnementale de 2,5 \$ à 3,7 \$ pour chaque dollar investi. Le rapport peut être trouvé ici: <http://www.ilinationhood.ca/wp-content/uploads/2016/11/value-in-indigenous-guardian-work-nwt.pdf>

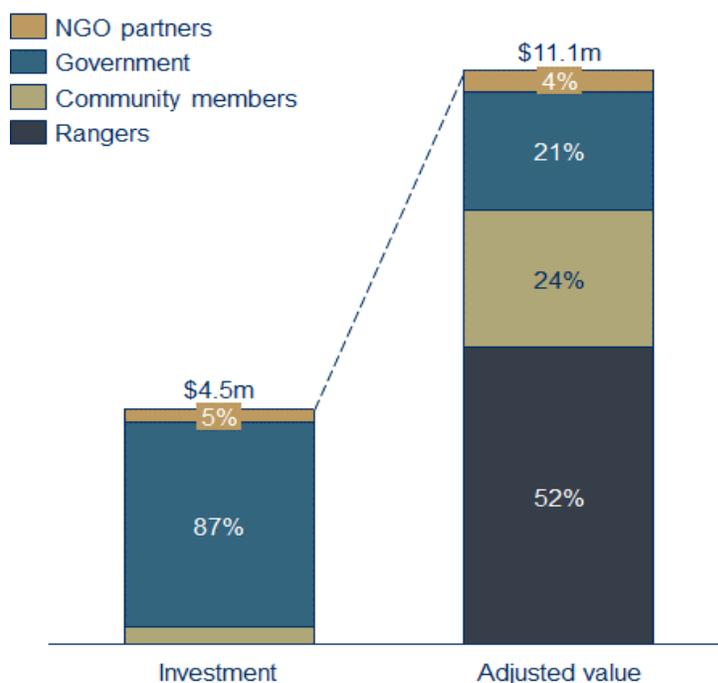


Figure 1 : Return on investment for stakeholders (en anglais seulement)



## *Vers quoi nous allons*

Ces documents seront présentés au Rassemblement national des gardiens des Premières Nations à Vancouver dans le but d'« amplifier » le mouvement des gardiens autochtones de même que de souligner son soutien et sa reconnaissance au sein des communautés autochtones et au sein de l'industrie, d'organismes non-gouvernementaux environnementales (ONGE), de la communauté philanthropique et d'autres gouvernements. Bien que ce travail représente de nombreux mois d'efforts dévoués et de contributions de la part du Groupe pilote de travail conjoint Premières Nations-Gouvernement Fédéral sur les Gardiens; il constitue également l'aboutissement de plus de quatre années de travail de la part de nations, de communautés et d'organisations autochtones, comme l'Indigenous Leadership Initiative (ILI).

Un effort collectif a été fait dans le but de proposer une approche significative par les autochtones afin d'établir la présence permanente de gardiens partout au Canada. Le Réseau permettra de renforcer notre compréhension de notre identité nationale en soutenant des relations fortes et responsables avec nos terres et nos espaces marins traditionnels, avec d'autres gouvernements canadiens et avec les Canadiens de façon générale. Nous espérons collectivement que ce travail servira le Réseau national des gardiens autochtones de manière constructive et utile à faire progresser la vision d'un réseau véritablement national d'initiatives de gardiens bien financés partout au Canada.



*If we take care of the land, it will take care of us*